Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 022-200084176-20260511-2026_089_DELIB-DE

Ville de LAMBALLE-ARMOR

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le 11 mai, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. de Stéphane de SALLIER DUPIN, Maire de Lamballe-Armor.

Date de l'envoi de la convocation : 05 mai 2026

PRESENTS : BEAUDET Xavier, BERNARD Matthieu, BERNU Sylvain, BÉZARD Marie-Sergine, BIDANEL Nathalie, BOUGUET Julia, BOURRÉ Gilles, BOUZID Nathalie, BRUNET Jean-Maurice, CARIMALO Myriam, CORLAY Nathalie, de SALLIER DUPIN Stéphane, DELAITRE Véronique, DUBOIS Philippe, GALLÉE Fabienne, GERTSCH Vanessa, GROIGNO Rémi, GUEGUEN Manuella, GUYMARD Jean-Luc, LAMIRAND Dominique, LE DOLEDEC Brice, LE GUEN Nadège, LINTANF Goulven, LORMEL Nicolas, MACHLOUT Georgette, MARTIN Bertrand, RUSU Mihaela, SAGORY Thierry, THOMAS Ann-Gaël, THOMAS Christophe, URVOY Laurence

ABSENTS :

- BURLOT David donne pouvoir à LINTANF Goulven,
- GIBIER-GODEL Tiphaine donne pouvoir à LORMEL Nicolas,
- GOASTER Samy donne pouvoir à de SALLIER DUPIN Stéphane,
- RAVARD Antoine donne pouvoir à LE GUEN Nadège,

SECRETAIRE DE SEANCE : BERNARD Matthieu

Délibération n°2026-089

Membres en exercice : 35 – Présents : 31 - Absents : 4 – Pouvoirs : 4

ADMINISTRATION GENERALE
ADHESION A DES ORGANISMES

Lors des précédents mandats, la commune de Lamballe-Armor a décidé d'adhérer à diverses associations ou structures partenaires. Au regard du renouvellement électoral, il est proposé de confirmer les adhésions aux organismes suivants :

- Association des Maires de France
- Association des Petites Villes de France
- Conseil National des Villes et Villages Fleuris
- Fondation du Patrimoine
- Scènes Ensemble (anciennement Syndicat National des Scènes Publiques)
- Agence Départementale d'Appui aux Collectivités des Côtes d'Armor
- Forum Français de la Sécurité Urbaine
- Association des Bibliothécaires de France
- Guid'Asso
- Sauvegarde du Patrimoine Religieux En Vie
- Bretagne en Scènes (volet régional de Chaînon Manquant)
- E-Enfance
- Ludothèque de Lamballe Terre & Mer
- Association des Villes Marraines

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 022-200084176-20260511-2026_089_DELIB-DE

- ANCRE
- Réseau Français des Villes Éducatrices
- Ligue de l'Enseignement des Côtes d'Armor
- Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique 22

Après en avoir délibéré :

Le Conseil municipal :

- DECIDE d'adhérer aux organismes ci-dessus dès 2026,
- PRECISE que les crédits sont inscrits au budget 2026,
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

VOTE : Unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.
POUR EXTRAIT CONFORME,
A Lamballe-Armor, le 13 MAI 2026

Stéphane de SALLIER DUPIN
Maire de Lamballe-Armor

Matthieu BERNARD
Secrétaire de séance

MAIRIE LAMBALLE-ARMOR
Côtes d'Armor